

CODE	INTITULE	SYMBOLE
AC1	Servitudes de protection des monuments historiques : -- classés ou inscrits	
AC2	Servitudes de protection des sites et monuments naturels	
AS1	Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales	
I4	Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	
PM1r	Servitude résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles -- retrait gonflement des argiles	ensemble de la commune
PM1i	Servitude résultant des plans d'exposition aux risques naturels prévisibles -- inondation	voir plans particuliers
PT2	Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat	
T1	Zone ferroviaire en bordure de laquelle peuvent s'appliquer les servitudes relatives au chemin de fer	
T7	Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	ensemble de la commune

